L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 28 AVRIL 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 28 AVRIL 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

LES GRÈVES.

C'est décidément une manie, une plaie, une épidémie. On n'entend plus parler que de grèves des deux côtés de l'Atlantique. La situation est aussi grave ici qu'en Europe.

Sur le moindre prétexte, on abandonne les ateliers, on arrête les travaux, on paralyse les plus utiles entreprises. Est-ce que, par hasard, on aurait trouvé le moyen de mieux gagner sa vie, en ne travaillant pas soi-même et en empêchant les autres de travailler, qu'en continuant à poursuivre sa besogne même à prix réduits, en temps de crise commerciale, en attendant la reprise des affaires ?

En supposant qu'une compagnie quelconque ait des torts à se reprocher à l'endroit de ses travailleurs, est-ce qu'il ne vaut pas mieux revendiquer ses droits, tout en continuant à travailler, qu'en arrêtant les travaux, qu'en s'en allant perdre son temps dans les clubs et son argent dans les cabarets ; en se nuisant à soi-même cent fois plus encore qu'à ses patrons ? Ne s'attache-t-il pas une sorte de fatalité à ces désertions d'ateliers et les ouvriers n'en sont-ils pas toujours ou presque toujours les plus tristes victimes ?

Il est à remarquer que les grèves sont presque toutes provoquées par des politiciens en quête de popularité et désireux de s'élever sur les épaules des ouvriers, qu'ils abandonnent ensuite, quand ils ont atteint leur but ? Comme le disait récemment un philantrophe bien connu, qui, ne fait pas de phrases, qui n'a pas fondé de secte nouvelle et ne déclame ni dans les clubs, ni dans les assemblées parlementaires, mais qui se borne à agir efficacement et à faire le bien : " Tous ces gens-là sont des malfaiteurs ou des ambitieux. Ils n'ont d'autre mobile que le désir d'être, à leur tour, des oppresseurs. Ils sont poussés par l'amour d'une popularité malsaine ou d'une gloire criminelle. Ils me font horreur ; je les déteste, parce qu'ils prêchent le mal pour le bien. La réforme dans le monde du travail ne pourra s'opérer que le jour où les ouvriers se seront affranchis des sectaires et des politiciens."

On se plaint de ce que l'arbitrage ne puisse pas remédier, du jour au lendemain, à tous les maux et effacer toutes les misères. Tout en laissant beaucoup à désirer, ne vaut-il pas mieux que les cessations de travaux, les revendications violentes, et, s'il n'arrive à apaiser ne fussent que deux ou trois conflits sur dix, en attendant mieux, ne doit-on pas l'en bénir et avoir recours à son bienfaisant appui.

Le peintre X...., qui pourrait à bon droit passer pour un bohème de la plus belle eau, s'il n'avait avec ce liquide de trop rares accointances, a coutume de dire, par manière de plaisanterie, quand il a serré la main d'une célébrité quelconque :

—Je ne me laverai plus jamais cette main-là.

Et, inconscient, il montre sa dextre.

L'autre soir, il arrive le visage encore plus terreux que d'habitude, au milieu d'un groupe d'amis auquel il annonce tout joyeux :

—La semaine dernière, j'ai été reçu par le ministre !

Alors l'un d'eux, froidement, après un rapide examen :

—Il t'a donc embrassé !.....

JULES ET JULIETTE.

I

Monsieur l'Editeur,

Comme la politique est un sujet de causerie volontiers peu agréable, et que la politique est plutôt un champ de discussion, d'opposition et même de bataille entre les hommes, voulez-vous nous permettre de n'en pas faire aujourd'hui avec notre langage habituel, monotone, d'une seule note, d'une seule couleur, souvent blâmable et toujours déplaisant ? Vous vous fatigueriez à la fin, malgré votre patience et votre excessive bonne volonté, d'un collaborateur uniforme qui n'a qu'un air, ne connaît qu'une chanson et doit être un monomane du type le plus horrible ou le moins intéressant.

Simple collaborateur à qui vous accordez trop généreusement l'hospitalité de votre journal français et ami de la France, nous ne devons pas oublier que nous ne sommes point un combattant, un militant, un de ceux à qui la polémique est permi e et qui ont le droit et le pouvoir de porter et d'imposer le drapeau d'un parti,—si tant est qu'il soit permis à quelqu'un d'imposer le drapeau d'un parti à l'homme raisonnable, libre et vraiment digne de la liberté.

La politique, du reste, tant ici qu'ailleurs, doit avoir autant que possible la mesure de la raison, et quand les hommes, dans un avenir de XXXème siècle, lui auront enlevé sa violence de passions, sa singularité de langage, son machiavélisme de moyens et son antagonisme d'intérêts sociaux, comme les hommes seront heureux dans la réalisation du plus beau des rêves et de la plus légitime des espérances !

Mais sur quoi donc, M. l'Editeur, sans parler politique aujourd'hui, et surtout politique militante, violente, acerbe et plus sonore de mots que sensée et convenable, nous proposons nous de causer un instant avec vos lecteurs français et amis de la France ?

Pourquoi notre étrange titre de *Jules et de Juliette* ?

Pour les *Jules*, s'agirait-il de l'illustre famille des Jules à laquelle appartint Jules César, le conquérant des Gaules, ou de Jules II qui mit un instant le royaume de France en interdit, ou même de Jules Romain, *Giulo Pipi* qui fut un peintre célèbre connu par la vigueur et l'énergie de son pinceau ? Car un grand guerrier, un grand pape et un grand peintre sont assurément trois grands hommes appartenant à l'histoire, à l'humanité et quelquefois à l'immortalité. La grandeur n'est sans doute pas la même, mais la grandeur est toujours incontestable.

Pour *Juliette*, est-ce la ravissante et poétique créature que Shakespeare, avec son génie créateur, dans toute la puissance du contraste, a cadre dans une aube de jeunesse et d'amour et que l'alouette trop matinale éveille trop tôt ou trop tard dans son nid de bonheur où chantait Roméo ?

En aucune façon. Ce sont là sujets trop puissants pour nous, et nous nous garderons bien, dans la faiblesse de notre prose et de notre esprit, de toucher à l'histoire très grave, à l'art qui appartient aux maîtres et à la poésie qui vent des ailes. Marcher ras terre est plus sûr ou moins dangereux.

Mais, M. l'Editeur, l'autre jour, en lisant votre estimable journal, dans plusieurs *jugements portés sur le Prince de Bismark*, plus grand, entre nous, sous le nom de *Bismark* que sous le nom de *Prince*, nous voyions les noms bien connus de M. Jules Simon et de Mme Juliette Adam. Et ces deux noms, à la fois honorables et honorés, frappant la folie de notre logis français, nous rappelant un passé qui n'est pas bien passé et qui pourrait bien encore être le présent, ont plus ou moins déterminé notre causerie ou notre divagation actuelle. Cela, croyons-nous, s'appelle en philosophie une *association d'idées*, même quand les idées n'y sont pas. Un nom en accroche un autre, et si M. Simon s'appelle *Jules*, sans toutefois être le premier homme de la Création, Mme Adam porte le nom charmant de *Juliette*, plus gracieux que celui de Julie. Pourtant, ce ne sont pas les noms qui font les hommes et les femmes, mais bien les femmes et les hommes qui illustrent leurs noms. A vrai dire, il n'est aucunement besoin d'être illustre pour être un brave homme ou une excellente femme, et "le poids d'un grand nom est souvent redoutable", dirait-on en faisant un pas d'alexandrin.

Mais si, depuis trente ou quarante ans, la France n'a véritablement plus de dynastie royale ou impériale sérieuse au-dessus de sa démocratie envahissante et républicaine,—et nous avonons honnêtement n'en point pleurer—avonons pourtant que la France, pendant ces quarante dernières années, a eu le bonheur et l'honneur de posséder une dynastie de *Jules*.

Jules Favre, Jules Grévy, Jules Ferry et Jules Simon sont tous des Jules, et chacun d'eux a droit à plus d'une page contemporaine et républicaine de l'histoire de France. Ces quatre Jules, dont trois ont été avocats et qui furent tous les quatre républicains et plébéiens, sans une goutte de sang patricien dans leurs veines, auront du reste une page plus belle et mieux méritée que celle des rois fainéants ou mauvais. Car nombre de rois, jadis, sans droit et sans raison, usurpaient ou volaient les meilleures places de l'histoire de France, pour ne pas dire que cette histoire leur appartenait par "droit de conquête et de naissance," ainsi que Voltaire lui-même le versifiait à l'adresse de Henri IV, *Noustre Henri*,—un assez bon roi, à vrai dire, mais qui s'enfarinait parfois avec les meunières et dont la fameuse promesse de *poule au pot* n'a jamais été parfaitement réalisée ou tenue. Les poules étaient rares au temps de Henri IV, et le roi Vert-galant avait publié des ordonnances terribles contre les chasseurs et les braconniers. Gardons-lui cependant bon souvenir et reconnaissance pour la publication de l'*édit de Nantes*. Disons aussi qu'il protégea le commerce, l'agriculture et les arts.

Mais n'oublions pas les Jules de l'époque républicaine et démocratique. On dirait trop justement que nous courons les champs et que notre causerie est folle. Il faut un peu d'unité et de suite dans toute composition. Evitons les bâtons rompus.

Oui, les quatre Jules de notre époque n'ont pas une physionomie ordinaire, une taille médiocre et un caractère sans grandeur. Leur rôle n'aura pas été un rôle effacé. Ils auront été encore plus des hommes de principes que des hommes de parti. On dira leur influence et leur importance. Ils seront pour les historiens et les hommes politiques de demain, dans les développements démocratiques de la France, comme orateurs et comme hommes d'Etat, l'expression d'une classe dirigeante et dirigeant dans la voie des masses profondes et des républiques devenues élargies, affirmées et maîtresses de l'avenir. Ce qu'ils n'ont pas fait, car le temps, le milieu, les circonstances et la mesure humaine ne le permettaient pas, d'autres le feront. Le temps déroule tous les progrès, et la justice étend de plus en plus sa place nécessaire et son domaine de vérités indispensables. Ceux qui feront quatre pas après nous, sur une voie indiquée et ouverte, n'auront pas le droit de nous reprocher de n'en avoir fait que deux. Serait-ce même bon qu'ils voulûssent en faire trop, trop précipitamment, impudemment et contre la possibilité de la force humaine. Il ne faut cependant pas rester stationnaire ou reculer par peur. Les vieux, du reste, quand la sénilité devient de l'impuissance et que le radotage se substitue au raisonnement—comme avec nous—doivent s'effacer devant les jeunes.

Mais Jules Favre, Jules Grévy, Jules Ferry et Jules Simon ont été des jeunes. Ils ont achevé leur œuvre, sauf Jules Simon qui parle encore, donne sa note de temps en temps et nous prouve l'incontestable supériorité de sa génération d'écrivains et de penseurs.—"Ce diable d'homme, disait malicieusement l'évêque Dupanloup, le dernier évêque gallican de France, sera cardinal avant moi !" Jules Simon, toutefois, n'est que sénateur.

Jules Favre, nous le savons tous, ou presque tous, fut un avocat de haute taille et de remarquable éloquence. Au lendemain d'une révolution peu sanglante et dans une république de courte durée, il fit entendre à la Chambre des Représentants, sur une tribune plus parlementaire que révolutionnaire, la véritable voix d'un orateur et d'un républicain. Ledru Rollin seul le dominait, étant plus tribun sans cesser d'être bourgeois. Jules Favre ne devint jamais l'ami de l'empire, et l'homme constant, convaincu et courageux, bien que vieilli, se retrouve tout entier dans le sombre drame de la patrie et dans la terrible guerre franco-prussienne. Si sa fière parole de Français, qui ne veut céder "ni une forteresse ni un pouce de territoire", a été une parole plus fière que vraie, elle n'en reste pas moins le devoir de la France et le testament de l'avenir. Quant à ceux qui riraient de ses larmes à l'heure de la défaite et du désastre qu'il redoutait pour sa patrie, ils auraient tort. L'homme qui pleure sur certaines causes et dans certaines denis, près d'une victime qui s'appel'e la France, n'est jamais un lâche, et les larmes de son cœur l'honoreront toujours.—Jules Favre était né à Lyon, la seconde ville de France de ces deux extrêmes, de la Croix Rousse et des hauteurs de Fourvières. C'est à Lyon que le pauvre canut, ver de mûrier et de servitude, tissait péniblement pour d'autres son manteau d'opulence et de soie ; et c'est là aussi, dans le désespoir de sa faim, qu'il fit jadis entendre ces mots de revendication terrible et de justice sociale : "Vivre en travaillant ou mourir en combattant !" Depuis, sans doute, le mieux s'est fait, mais non le bien. Croyons qu'il viendra pour tous.

Jules Grévy, lui aussi, fut avocat, et le magnifique et consciencieux avocat des causes justes. Cet homme, invariable dans ses convictions, ferme dans sa foi, toujours droit, toujours sincère, d'un large front et d'un esprit élevé, l'honneur de l'Est et Franc-Comtois du Sud en sol de granit que le temps n'use point, fut un haut caractère. La République, dont il fut deux fois président, lui doit la reconnaissance qu'on doit au serviteur fidèle. Jules Grévy la servit avec dévouement, et l'autorité de son nom, à l'heure du doute et de l'incertitude, la sauva du désordre et l'affirma contre toute éventualité fâcheuse et contre tout dangereux retour vers le passé. L'histoire, en le jugeant et en le classant, lui rendra pleine justice et l'honorera. Cette histoire, en repoussant du pied le Wilson de l'intrigue et le gendre de la fourberie et de la corruption, verra toujours dans le Jules Grévy de la Présidence l'homme intègre, le républicain antique et le magistrat irréprochable. Elle se contentera de sourire en pensant que le vieux Franc-Comtois fut un grand chasseur de lapins devant l'Eternel. Jules Grévy, du reste, comme son compatriote Proudhon, fut plutôt un paysan qu'un bourgeois, et il en eut l'esprit vigoureux autant que la charpente.

Le troisième des Jules, avocat également, orateur et homme d'Etat, mourut président du Sénat. Membre du Gouvernement de la Défense nationale comme Favre, il occupa les plus hautes fonctions de la République. Plusieurs fois ministre et Président du Conseil, Jules Ferry joua un rôle très important dans la politique de son pays, et son passage au pouvoir, dans la lutte des partis et des principes, au milieu de la violence des passions, n'aura été ni sans utilité ni sans importance. La République, dont il fut toujours un serviteur n'aura point de sérieux reproches à lui faire, et la France, agrandie dans ses colonies, fera de son surnom de *Tonquinois* un surnom glorieux, de même que Rome, autrefois, avait glorifié Scipion en le surnommant l'*Africain*. Etendre les limites de sa patrie, lui créer des ressources et des débouchés à l'extérieur, lui assurer des postes nécessaires sur l'échiquier politique et commercial du globe, porter au loin et le dérouler dans la civilisation le drapeau toujours éclatant de la France vivante, n'est assurément point une politique sans grandeur et sans honneur. Et ce fut celle de Jules Ferry. L'avenir la justifiera. Cet avenir, également, avec tous les patriotes français et vosgiens du pays de Ferry, souffrira sur l'ombre noire qui flotte sans raison et sans justice à la grande trouée des Vosges. Mais Jules Ferry, au lendemain du désastre et avant l'heure, ne pouvait pas l'impossible. Il faut savoir attendre, pas trop longtemps toutefois, puisque le temps apporte l'oubli aux hommes ou rend le devoir plus difficile. Aussi convient-il de répéter souvent à ces hommes le *Memento* sacré du devoir.

Quant au quatrième Jules, vivant encore dans le crépuscule des vieillards, c'est tout naturellement Jules Simon, qui n'est point Juif de race, comme on l'a dit, et qui ne peut pas être accusé de Simonie. Après tout, s'il était Juif, par la race, comme les apôtres de Jésus, où serait donc le crime ? Depuis quand, en pleine civilisation et en plein christianisme, la race de Moïse, de Pierre, de Jean, de Jacques et du divin Maître serait-elle un crime ? Il serait bon d'en finir avec ces préjugés d'un temps qui n'est plus et ces haines qui offensent autant la justice humaine que la justice divine. Ce n'est pas, bien entendu, que la France et les Etats-Unis, les deux grandes Républiques du monde civilisé, les aient encore et s'en servent cruellement. La France, du reste, avec la plus généreuse et la plus glorieuse des Révolutions, a proclamé depuis plus d'un siècle les droits de tous les hommes et de toutes les races, et jamais sa doctrine ne s'est démentie à cet endroit. Quant aux Etats-Unis de toutes les religions et de tous les cultes, ils sont peut-être le Chanaan de la race longtemps persécutée, errante et sans patrie sur la terre ; et s'ils avaient des préjugés—des préjugés de Chrétiens contre Juifs et de Juifs contre Chrétiens—ils ne seraient guère raisonnables.

Mais le vieux Jules Simon n'est pas Juif.

Il ne descend pas de Simon le *Cananéen*, l'un des 12 apôtres qui doit son nom au village de Cana, et bien moins à Simon le *Magicien* ou le thaumaturge, qui fut un gnostique.

Jules Simon est tout simplement le magnifique Académicien qui parle encore si admirablement notre belle et merveilleuse langue française.

Mais, M. l'Editeur, nous nous apercevons que notre causerie a été trop longue, un radotage plutôt qu'une causerie sensée. Et Boileau l'a très gravement dit : "Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire." Aussi, renvoyons à dimanche prochain notre appréciation sur Jules Simon, l'auteur du *Devoir* et l'ami de la *République aimable*. Et croyez bien que *Juliette*, Madame Adam, la femme de talent et la Française de cœur qu'il faut admirer pour son beau front de penseur et de patriote, ne sera point le *venenum in cauda* de notre article sur les *Jules*.

Car cette femme parle noblement et courageusement.

J. GENTIL.

Une sinistre révélation.

C'est avec une douloureuse surprise que la population de la Nouvelle-Orléans vient d'apprendre que la crevasse Ames, qui a causé tant de désastres, il y a de cela quelques années, était le résultat d'un crime inspiré par la plus basse, la plus vile des vengeances. Tout le monde se la rappelle, cette crevasse, qui a inondé toute une partie de la basse Louisiane, sur la rive droite du fleuve, qui a balayé, détruit des récoltes sur pied, valant des millions de dollars, et ruiné des centaines de producteurs et de cultivateurs. Elle a même, quand elle s'est déclarée, étonné bien des habitants, car on la croyait alors très solide ; elle avait été, en effet, depuis plusieurs années, l'objet de grands soins et avait occasionné de grosses dépenses. Nous nous souvenons encore des lamentations qu'à provoquées cette catastrophe, que l'on attribuait, soit à l'incapacité des ingénieurs, soit au système de levées continues adopté par la commission du fleuve.

Tous les reproches étaient mal fondés parait-il. Quelques misérables noirs avaient coupé la levée, pour se venger d'un propriétaire ou d'un agent qui les avait renvoyés, quelque temps auparavant.

Voilà où nous en sommes encore aujourd'hui, par suite du manque de police suffisante pour surveiller les levées, à l'époque des grandes eaux.

On frémit à la pensée des dangers que nous courons ainsi, chaque année, et que l'impunité à peu près certaine encourage.

Ce n'est pas la première fois que nous entendons courir dans le public des rumeurs sinistres sur des scènes de ce genre. Jamais on n'a songé à éclaircir les faits, à établir des enquêtes sérieuses pour découvrir la cause de bien des catastrophe et mettre la main sur les coupables, s'il était possible. On voit aujourd'hui quels sont les terribles suites de cette négligence.

Comptoir National d'Escompte de Paris.

Suivant l'annonce que nous publions plus loin, le Comptoir National d'Escompte de Paris, l'une des principales Institutions Financières Françaises, vient d'établir une Agence permanente à la Nouvelle-Orléans.

Nous ne doutons pas, vu l'extension que prennent de jour en jour les affaires de notre place, que le Comptoir National d'Escompte ait tout lieu de se féliciter plus tard d'une pareille initiative, et, tous les premiers, nous lui souhaitons la bienvenue.

Cette nouvelle peut d'autant plus intéresser nos lecteurs que le Comptoir National d'Escompte de Paris, par suite de ses nombreuses agences, tant en France qu'à l'Etranger, est on ne peut mieux à même de traiter toutes opérations de change avec les différents pays du monde. De plus, la situation exceptionnelle ainsi que l'aménagement intérieur de sa succursale de la Place de l'Opéra à Paris, spécialement affectée au service des Lettres de Crédit circulaire, permettent au Comptoir National d'Escompte de faciliter dans une large mesure le séjour que font dans la capitale Française les voyageurs se servant de son intermédiaire.

Nous venons aussi d'apprendre qu'à l'assemblée générale du 25 courant les actionnaires ont résolu de porter à frcs. 100,000,000 le capital de la Société et que deux nouvelles succursales ont été créées en Angleterre, l'une à Liverpool, l'autre à Manchester.

Au cours des élèves caporaux :

Soldat Pitou, énumérez-moi les vertus militaires ?

—D'abord, *primo*, Jeanne d'Arc.

LE TASSE.

On se prépare en Italie à célébrer le troisième centenaire de la mort du Tasse. Il y aura des fêtes solennelles, et des publications qui élucideront, prétend-on, les points obscurs de la vie du poète. On peut donc espérer connaître enfin l'auteur de *la Jérusalem délivrée*.

Car jusqu'à présent, nous ne possédons sur lui que des données assez confuses. Non pas que les faits qui le concernent soient inconnus ou incertains, mais il faudrait les interpréter, et c'est ce que les innombrables "Tassistes" n'ont point encore fait. Seul, peut-être, M. Victor Cherbuliez a tenté l'entreprise, dans *le Prince Vitale*. Ce beau livre est ce qu'il y a de plus suggestif et de plus pénétrant sur la question.

On y pressent le véritable Tasse : une âme tourmentée entre toutes, singulièrement "moderne",—le premier en date de ces artistes malheureux, qui furent à la fois victimes des circonstances et d'eux mêmes, torturés par les cruautés de la vie réelle et par celle de leur imagination. Sa douleur, à vrai dire, n'est pas toujours de la plus noble essence. On a vu en lui, longtemps, un amoureux, épris d'une princesse, et poussé à la folie par les angoisses d'un sentiment repoussé. On a, d'ailleurs, beaucoup discuté l'identité de sa Léonore, sur laquelle les érudits n'ont point réusi à se mettre d'accord. En réalité, ce n'est pas dans les registres d'état civil de l'époque, ni à la cour de Ferrare, qu'il faut la chercher. Cette illustre inconnue siégeait dans l'âme du poète, qu'elle a ravagée de ses exigences ; et c'était l'ambition.

EN 1900 A PARIS.

Le plan d'ensemble de l'Exposition de 1900 est définitivement achevé. Les groupes ont leur place marquée avec la surface assignée à chacun d'eux ; les moyens de circulation dans l'enceinte et aux alentours sont prévus. L'évaluation des dépenses totales est approximativement fixée à 100 millions. Encore quelques questions de détail, et le projet sera bientôt soumis au Parlement, qui statuera sur ce travail gigantesque.

M. Alfred Picard et son collaborateur, M. Bouvard, ont poussé avec la plus grande activité—et le plus grand désintéressement aussi, car aucune rémunération ou indemnité n'est attribuée au haut personnel—les études préparatoires qui devaient aboutir au plan définitif. Moins de deux mois ont suffi pour cette vaste entreprise.

—L'emplacement de la future Exposition comprendra le Champ-de-Mars, le Trocadéro et ses abords, l'esplanade des Invalides, le Palais de l'Industrie et les terrains qui l'avoisinent entre l'avenue d'Antin et les Champs-Elysées, enfin les bords de la Seine, du pont d'Iéna au pont de la Concorde. Ce large espace a une superficie totale de cent huit hectares. Quarante hectares seront couverts selon les prescriptions déterminées par l'arrêté ministériel du 9 août dernier.

La principale entrée de l'Exposition aura un caractère monumental. Elle se trouvera, au centre même de Paris, à la place de la Concorde (à peu près sur l'emplacement du bureau actuel d'omnibus), et coupera obliquement la ligne des quais. Une entrée d'honneur sera établie sur l'avenue des Champs-Elysées, dans l'axe longitudinal de l'allée principale de l'esplanade des Invalides, donnant accès dans la large avenue qui mettra face à face le Palais de l'Elysée et la coupole de Mansart.

Sur l'esplanade des Invalides seront placées les autres expositions qui se rattachent aux arts français. Une suite de magnifiques palais bordera la grande avenue, continuant ainsi la perspective commencée aux Champs-Elysées. Là seront les groupes de l'Education et de l'Enseignement, des Instruments et des Procédés généraux des lettres, des sciences et des arts, ainsi que les groupes de la Décoration des édifices, du Mobilier. Les côtés de l'esplanade, plantés d'arbres, resteront libres et formeront de coquets massifs de verdure. On y installera quelques petits pavillons pour les industries qui se rattachent à l'art.

Les surfaces couvertes, à l'esplanade des Invalides et aux Champs-Elysées, seront d'environ douze hectares.

La Seine devait être l'axe de l'Exposition de 1900. On a donc utilisé les berges du fleuve et on a fait une magnifique et attrayante promenade au bord de l'eau, dans Paris même. Depuis le nouveau pont des Invalides jusqu'au pont d'Iéna, on édifiera, le long de la Seine, deux rangées de terrasses superposées, la première au niveau de l'eau, l'autre à la hauteur du premier étage des palais placés en encorbellement sur le fleuve, de façon que la foule puisse circuler devant la façade de ces palais et y avoir accès. Ces terrasses seront agrémentées de parterres, de jets d'eau et de statues.

Les palais de la rive droite renfermeront le groupe de l'Horticulture, pour lequel on a aménagé sept hectares de surfaces couvertes. On y aura l'illusion d'un printemps perpétuel. En arrière, sur le cours la Reine, seront établis des bosquets, des kiosques, des cafés, des restaurants. A chaque extrémité, on élèvera deux grands palais : celui des congrès, du côté du Trocadéro ; celui de la Ville de Paris, du côté de la place de la Concorde. Sur la rive gauche seront édifiés les pavillons réservés à certaines expositions spéciales des puissances étrangères.

Le nouveau boulevard, qui sera certainement une des merveilles de la future Exposition, franchira la Seine au moyen d'un pont architectural, d'un genre tout à fait moderne, sans parties massives, fait de véritables dentelles, de manière à ne pas masquer la perspective de la Seine. Ce pont, d'une seule portée de 110 mètres, sera construit en fer ; des jardins et des galeries à jour y seront aménagés. La largeur du pont sera de 100 mètres ; il contribuera à l'embellissement de l'Exposition d'abord et, plus tard, à l'ornement de Paris.

Sur les bords du fleuve, on a aussi placé le groupe des armées de terre et de mer, ainsi que les diverses industries qui se rattachent à la navigation maritime et fluviale. Toutes les façades se réfléteront dans l'eau. Le soir, tous ces palais seront illuminés et étincelleront de feux multicolores. On pourra se croire à Venise, et la Seine, sillonnée d'embarcations, coulant entre des palais merveilleux, deviendra une sorte de *Canale Grande*.

Au nouveau pont des Invalides et au pont d'Iéna, porté à la largeur de trente mètres, s'ajouteront deux passerelles, jetées sur la Seine à cinq ou six cents mètres de chaque côté du pont de l'Alma. Le pont de l'Alma et le pont actuel des Invalides seront ainsi laissés à la circulation du public extérieur.

C'est l'électricité qui donnera la force motrice nécessaire aux machines et qui sera le meilleur agent de traction. C'est elle encore qui prêtera son puissant concours pour l'éclairage, elle qui fera resplendir dans la nuit les façades du Champ-de-Mars et les rives de la Seine, elle aussi qui transformera les cascades en faisceaux de lumières multicolores.☞

Le traité Sino-Japonais.

LES NOUVELLES.

Les journaux sont pleins de rumeurs qui se contredisent relativement au traité de paix sino-japonais.

Il en résulte cependant ce fait unique dans l'histoire de la diplomatie que le monde entier se trouve en ce moment divisé en deux camps sur cette question grosse de tempêtes, la plus grave sans aucun doute que l'on ait soulevée à notre époque.

Nous nous trouvons en face de deux triples alliances ou triples ententes : D'un côté la Russie, l'Allemagne et la France ; de l'autre, l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon.

La Chine ne compte plus que comme un jeu dans la multiple partie qui vient de s'engager.

Plus les journaux font des commentaires à perte de vue sur ce qui se passe et ne se passe pas, plus les dépêches se multiplient et se croisent en se contredisant, plus les gouvernements s'attachent à conserver un unitisme obstiné. Au Reichstag allemand, on interpelle le ministre des affaires étrangères, il refuse de donner la moindre explication.

Autre interpellation sur le même sujet à la Chambre des Communes. Réponse semblable ; le sous-secrétaire d'Etat ignore, dit il, ou prétend—disons le mot vrai—vent ignorer les termes du traité. Cette assertion fait sourire, quand tout le monde sait que les trois puissances ont déjà fait parvenir au gouvernement du Mikado une protestation contre sa prise de possession du territoire de la presqu'île de Liao-Hung, au fond de laquelle se trouve Port Arthur ; quand personne n'ignore que le très clairvoyant et très sage Li-Hung-Chang avait prévenu le comte Ito qu'il s'exposait à de vives oppositions de la part des puissances européennes, en mettant un pied sur la Mantchourie. Le comte Ito s'imaginait que les puissances n'avaient rien à voir dans cette affaire ; il s'aperçoit aujourd'hui du contraire.

Comment se débrouillera cet imbroglio ? Personne ne le sait. En sortira-t-il la guerre ? Pour le moment, non. Il faudrait être le dernier des misérables pour la provoquer. Personne ne l'osera. Mais on reste effrayé à la pensée des complications qui en peuvent résulter. La question sino-japonaise, c'est la boîte de Pandore de l'avenir.

Entendu dans une buvette :

—Dites donc, garçon, quand m'apporterez-vous donc le bock demandé ? Il y a un bon quart d'heure que je l'attends.

Le garçon.—Si monsieur était venu un quart d'heure plus tôt, il serait déjà servi.

Voyageurs arrivés à l'Hôtel Grunewald.

H P Streicher, Toledo, O ; W Barr, Ville ; Ed J Markwitz, N Y ; B J Levy, Philadelphie, Pa ; T H Henry, N Y ; Alf Reconder, Arthur Reynam et femme, Miss R R Birnie, Nouvelle-Ibérie, La ; J E Paden et femme, Chicago, Ill ; E L Hockaby et femme, Lathrop, Md ; Mme W M Sloane, Shreveport, La ; C L Watson, Chicago, Illinois ; K C Bryant, Philadelphie, Penn ; J Kraemer, Chas S Burt, J L Monahan, New York ; W J Perry, Mme J J Johnson, Mme J G Danielson, Houston, Texas ; C Miles Collins, New York ; W H Williams, Shreveport, La ; R A Garhardt, Chicago, Ills ; W M Leach, Chattanooga ; V A Goddard, Mich ; G W Shepherdson, New York ; T J Neacy, Milwaukee ; E K Fitzgerald, Milwaukee ; G H Hopper, Eau-claire, Wis ; W E Woods, M Michaelson, Miss ; J B Sample, Colds, Gis ; D J Murray, Waycross, Wis ; W C Ruckeman, Oak Kosh, Wis ; W Hales, N Y ; G B Wyllie, Chicago, Ill ; Jas E Barrington, O K Tex.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

Pas de nouvelles de l'amiral Stevenson.

Presse Associée du Sud.

Londres, 27 avril—Une enquête au Foreign Office apprend qu'aucune dépêche de l'amiral Stevenson, au sujet des mesures qu'il a prises, n'a été reçue ; mais il est probable qu'il a débarqué des hommes dès les premières lueurs du matin, aujourd'hui.

L'amiral a pleins pouvoirs d'agir au mieux des intérêts de l'Angleterre sans en référer au ministère des affaires étrangères.

La Ville de Laubach.

Presse Associée du Sud.

Vienne, 27 avril—Les tremblements de terre ont cessé à Laubach ; la population campant dans les champs regagne les demeures.

Le travail de démolition des tours d'horloge, et des autres édifices élevés menaçant ruine, a déjà commencé ; la ville entière a un aspect d'activité qui promet des réparations complètes en peu de temps.

Le Procès de Wilde.

Presse Associée du Sud.

Londres, 27 avril—Les débats du procès d'Oscar Wilde et d'Alfred Taylor ont continué aujourd'hui à la Cour d'Assises d'Old Bailey.

Le jeune Wood, qui a témoigné à la cour de police de Bow Street, a répété en déposition. Sir Edward Clarke a procédé au contre-interrogatoire ; il a démontré que le témoin est un maître-chanteur.

Le jeune Atkins a répété son histoire première de sa visite à Paris avec Oscar Wilde, mais il se défend de mauvaise conduite.

L'avocat lui a demandé s'il a pratiqué le chantage. A chacune des questions il a répondu : Je ne me rappelle pas.

Etats-Unis et Angleterre.

Presse Associée du Sud.

Londres, 27 avril—Dans un article de fond le *Pall Mall Gazette* s'exprime ainsi au sujet de la situation en Orient :

Au fur et à mesure que les troubles d'Orient s'apaisent, le Japon se rapproche de l'Amérique. Rapprochons-nous aussi de l'Amérique !

Rupture d'une digue près d'Epinal.

Presse Associée du Sud.

Paris, 27 avril—On annonce de Nancy que la rupture d'une digue d'un réservoir a causé l'inondation d'une grande étendue de terrain. Beaucoup de personnes ont été noyées. Cette nouvelle n'est pas encore confirmée.

Les dernières dépêches confirment la rupture de la digue d'un réservoir et la mort de beaucoup de personnes.

On apprend que le remblai du réservoir du canal à Bouxey, près d'Epinal, s'est écroulé ce matin, et que les eaux ont emporté les maisons voisines avec ceux qui les habitaient. L'inondation s'est arrêtée et la recherche des cadavres a commencé. Jusqu'à présent trente-huit corps ont été retrouvés. Les pertes matérielles s'élèveront à plusieurs millions de francs.

Nouvelles Américaines.

Le Nicaragua N'Accepte Pas l'Ultimatum Anglais. — Les Anglais Occupent Corinto.

Presse Associée du Sud.

Washington, 29 avril—Le Nicaragua refuse d'accepter l'ultimatum de l'Angleterre. Cette information a été communiqué au contre-amiral Stevenson à une heure avancée de la nuit.

Les trois jours donnés au Nicaragua pour répondre ayant expiré à minuit, vendredi, les troupes anglaises ont immédiatement occupé Corinto. La garnison, forte de 150 à 200 hommes, s'est retirée dans l'intérieur, laissant les Anglais entrer tranquillement dans la ville.

Aucune opposition n'a été faite à leur débarquement, mais ceux qui connaissent le peuple du Nicaragua disent que toute tentative des soldats de la Grande-Bretagne de pénétrer dans les campagnes environnantes Corinto, serait réprimée aussitôt par le Nicaragua.

Une grande excitation règne non seulement à Corinto et à Managua, mais dans toute la République. Il est affirmé positivement, aujourd'hui, que le Nicaragua ne versera pas les $75,000 à l'Angleterre, dût l'occupation de Corinto être indéfinie.

L'ultimatum de l'Angleterre ne comprend pas seulement une indemnité de $75,000 au vice-consul Hatch, mais encore le versement d'une somme de $25,- aux autres sujets anglais arrêtés et conduits à Managua avec M. Hatch, et exige, de plus, qu'une commission soit nommée pour fixer le montant des dommages causés aux sujets anglais par leur arrestation et leur expulsion de la République.

Mademoiselle Pollard.

Presse Associée du Sud.

New York, 27 avril—Mlle Madeleine Pollard, la jeune personne devenue fameuse à la suite du procès intenté à W. C. O. Breckenridge, s'est embarquée ce matin sur le paquebot La Champagne, de la Compagnie Française Transatlantique.

Elle accompagne, dit-on, une riche dame de Philadelphie qui s'intéresse à son avenir.

Les officiers du navire déclarent que Mlle Pollard n'est pas accompagnée.

Excellent moyen de faire rappeler la loi du Dimanche.

Presse Associée du Sud.

Huntington, Virginie de l'ouest, 27 avril.—Tous les cafés devront fermer leurs portes mardi à minuit ; le conseil municipal ayant refusé de délivrer des permis.

Ce matin, le maire Neal a donné au chef de la police l'instruction de fermer, à partir du 1er mai, toutes les maisons de commerce le dimanche, y compris les salons de coiffure, les bains, les restaurants, les pâtisseries et autres établissements du même genre, et de défendre tout travail, y compris la vente ou la livraison des journaux, de la glace, du lait, etc. Les pharmacies ne pourront délivrer que les médicaments indiqués par ordonnance de médecin.

A Washington.

Presse Associée du Sud.

Washington, 27 avril—Le ministre du Nicaragua était un visiteur matinal et anxieux au ministère d'état aujourd'hui, mais il n'a pas rencontré M. Gresham qui s'était rendu en voiture à Wooley, pour consulter le Président, et où il a rencontré le secrétaire Carlyale et d'autres membres du Cabinet.

On pense que dans le courant de la journée, la position exacte prise par le gouvernement sera rendue publique.

Dernière tentative en faveur de Buchanan.

Presse Associée du Sud.

New